



Rapport sur la consultation de 2018 du Groupe de travail sur les UA

Table des matières

1. Introduction	3
1.1. Groupe de travail sur les unités d'agrément.....	3
1.2. L'unité d'agrément	3
1.3. Objectifs de la consultation.....	4
2. Portée et méthodologie	5
2.1. Approche de la consultation.....	5
2.2. Statistiques de fréquentation du site Web.....	6
2.3. Parties prenantes.....	6
2.4. Questions clés posées à chaque partie prenante.....	6
3. Résultats	7
3.1. Parties prenantes qui ont fourni une rétroaction	7
3.2. Thèmes des commentaires	8
4. Prochaines étapes	8
4.1. Recommandation au BCAPG	8
5. Définitions.....	10
6. Annexes	12
Annexe A : Invitation à participer à la consultation (modèle)	12
Annexe B : Diapositives de la consultation (échantillon).....	14

1. Introduction

1.1. Groupe de travail sur les unités d'agrément

En février 2017, le Groupe de travail sur les UA a été mis sur pied par le comité exécutif du Bureau d'agrément avec pour mandat de :

- Examiner la définition d'une UA dans sa forme actuelle (norme 3.4.1.1) et déterminer les avantages, désavantages et ramifications de toute modification de la définition pour les normes existantes.
- Envisager comment les exigences du contenu des programmes peuvent être liées aux résultats des étudiants ou aux qualités des diplômés, quel que soit le système de comptabilisation des UA utilisé.

Ce groupe de travail était initialement composé de cinq membres : Graham Reader, Michael Isaacson, Matthew Oliver, Dan Candido et Tom Tiedje. En juillet 2017, sept nouveaux membres provenant de diverses régions du Canada se sont ajoutés. Le Groupe se compose maintenant des membres suivants :

- Bob Dony (chef du Groupe de travail)
- Luigi Benedicenti Membre du BCAPG
- Dan Candido Membre du BCAPG
- Ray Gosine Membre du BCAPG
- Andy Hrymak Membre du CCDISA
- Matthew Oliver Représentant des responsables de l'admission
- Tom Tiedje Membre du CCDISA

Le Groupe de travail a aussi reçu le soutien et les encouragements de :

- Ishwar Puri Président du CCDISA
- Wayne MacQuarrie Président du BCAPG
- Russ Kinghorn Président, Ingénieurs Canada
- Stephanie Price Chef de la direction par intérim, Ingénieurs Canada
- Graham Reader Membre du BCAPG

En février 2018, Le Groupe de travail a soumis son rapport, dont le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie et le conseil d'Ingénieurs Canada ont pris connaissance. Ce rapport, qui présente les livrables fixés par le groupe de travail, comprenait quatre recommandations :

1. Définir l'unité d'agrément comme autre méthode pour évaluer un programme d'études.
2. Considérer qu'une unité d'apprentissage est équivalente à 2,5 heures de temps d'apprentissage.
3. Consulter les parties prenantes de l'agrément en ce qui concerne les recommandations 1 et 2.
4. Poursuivre l'initiative afin d'étudier la façon de relier les unités d'agrément aux qualités des diplômés.

Reconnaissant que de nombreuses parties prenantes seraient touchées par tout changement à la définition des UA, le Groupe de travail en a consulté le plus grand nombre possible avant de présenter une recommandation finale au conseil. La consultation a porté sur les recommandations 1 et 2. Le présent rapport fait état des résultats de la consultation.

1.2. L'unité d'agrément

L'unité d'agrément (UA) a été établie dans les années 1990 après que le Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées (CCDISA) a officiellement demandé que le rapport annuel du

BCAPG soit modifié, plus précisément que « dans tous les cas, les exigences soient respectées du point de vue du nombre d'heures total d'enseignement et non de la proportion d'un programme particulier. ¹

La définition d'une UA est donnée par la norme 3.4.1.1. Elle s'énonce actuellement comme suit :

Pour toute activité menant à des crédits et pour laquelle le nombre d'heures connexes correspond au temps de contact réel entre l'étudiant et les membres du corps professoral, ou leurs suppléants désignés, chargés de donner le programme, les unités d'agrément (UA) sont définies comme suit (sur une base horaire) :

- Une heure d'enseignement (correspondant à 50 minutes d'activité) = 1 UA
- Une heure de laboratoire ou de travail dirigé = 0,5 UA

Cette définition s'applique à la plupart des cours magistraux et des périodes de laboratoire ou de travail dirigé. Les cours d'une durée autre que 50 minutes sont considérés au prorata de cette durée. Pour évaluer le temps affecté afin de déterminer les UA des diverses composantes du programme d'études, l'on devrait utiliser le temps d'enseignement réel, à l'exclusion des périodes consacrées aux examens finals. ²

Plus récemment, cette méthode de mesure a fait l'objet de plus en plus de discussions du fait qu'elle ne tient pas suffisamment compte des nouvelles pratiques en matière de prestations en enseignement.

1.3. Objectifs de la consultation

La consultation sur le rapport du Groupe de travail sur les UA avait pour objectifs :

1. D'informer les parties prenantes d'une autre méthode envisagée pour évaluer les programmes d'études.
2. D'examiner la réaction des parties prenantes aux recommandations du rapport.
3. De regrouper et récapituler les commentaires des parties prenantes dans le but de présenter une liste de recommandations pour la mise en œuvre.
4. De déterminer les obstacles au changement si les recommandations du rapport sont adoptées.
5. D'élaborer un plan de mise en œuvre raisonnable qui tienne compte de la diversité des parties prenantes.

Principes directeurs de la consultation :

1. Inclure tous les groupes de parties prenantes pertinents.
2. Faire preuve de transparence.
3. Être équitable sur le plan de la procédure.
4. Encourager la rétroaction (tant positive que constructive).

¹ An Armchair View of Engineering Accreditation in Canada J. D. 1

² Normes et procédures d'agrément 2017, p. 18 <https://engineerscanada.ca/sites/default/files/accreditation-criteria-procedures-2017.pdf>

2. Portée et méthodologie

2.1. Approche de la consultation

Ingénieurs Canada a approuvé en février dernier un plan de consultation qui a été mis en œuvre du 21 mars au 3 juin. Après avoir examiné des approches de consultation conformes aux normes du secteur en fonction du temps et des ressources disponibles pour la mise en œuvre du plan, l'équipe de la consultation a utilisé une méthodologie par groupe de discussion complétée par un appel général à commentaires. Les groupes de discussion ont permis à l'équipe de consultation de se concentrer sur des questions d'intérêt précises en ciblant des parties prenantes de l'agrément. Les groupes de discussion ont échangé leurs points de vue principalement par le truchement de la webdiffusion, mais des rencontres en personne ont été organisées dans les cas où le temps et le budget l'ont permis.

Pour normaliser le plus possible les rencontres de consultation, l'équipe de planification a développé ce qui suit :

- Une invitation à participer qui décrit le processus de collecte et d'exploitation des commentaires des parties prenantes et explique que les commentaires seront résumés et transmis aux parties prenantes (Annexe A).
- [Le Rapport du Groupe de travail sur les UA](#).
- Un jeu de diapositives qui sera utilisé à chaque consultation (Annexe B).
- De l'information dans le [site Web](#) d'Ingénieurs Canada sur le processus de consultation et les résultats.

Les parties prenantes ont été informées du processus de consultation par le [bulletin](#) bimensuel d'Ingénieurs Canada, l'infolettre mensuelle du Programme d'amélioration de l'agrément (PAA) et le courriel de mise à jour hebdomadaire du chef de la direction d'Ingénieurs Canada aux chefs de la direction des organismes de réglementation. De plus, une page Web consacrée à la consultation est hébergée sur le [site Web](#) d'Ingénieurs Canada.

La période de consultation a commencé par deux webinaires de présentation. Toutes les parties prenantes ont été invitées à participer aux webinaires accessibles au public enregistrés et publiés dans le [site Web](#) d'Ingénieurs Canada. Ces webinaires présentent une vue d'ensemble du processus suivi par le Groupe de travail sur les UA pour :

- Mettre au point son rapport;
- mettre en évidence des recommandations présentées dans le rapport;
- définir comment consulter chaque groupe de parties prenantes.

Le webinaire de présentation en anglais, qui a réuni 26 participants, a eu lieu le 5 avril. Le webinaire en français, qui comptait 6 participants, s'est déroulé le 16 avril.

Toutes les parties prenantes ont été invitées à :

1. transmettre leurs commentaires sur les recommandations au cours d'un webinaire d'une heure ou d'une rencontre en personne;
2. soumettre leurs commentaires par écrit.

2.2. Statistiques de fréquentation du site Web

Page/Élément	Nombre de pages vues uniques	Durée moyenne de la visite	Nombre de téléchargements
2018 Consultation on the AU Task Force recommendations webpage	300	2m15s	s/o
Page web de la consultation de 2018 sur les recommandations du Groupe de travail sur les unités d'agrément (UA)	50	3m	s/o
Report of the AU Task Force	s/o	s/o	84
Rapport du Groupe de travail sur les UA	s/o	s/o	9
AU Task Force introduction to the consultation webinar (vidéo sur YouTube)	8	s/o	s/o
Le webinaire d'introduction au processus de consultation du Groupe de travail sur les UA (vidéo sur YouTube)	1	s/o	s/o
AU Task Force introduction to the consultation presentation (Présentation PowerPoint en pdf)	s/o	s/o	24
Groupe de travail sur les UA : Consultation 2018 (Présentation PowerPoint en pdf)	s/o	s/o	2

Du 21 mars au 15 juin

2.3. Parties prenantes

Parties prenantes invitées à participer aux réunions de consultation :

- Membres du BCAPG (dont le Comité des politiques et des procédures)
- Membres du BCCAG
- Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG)
- Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées (dont le Comité de liaison des doyens)
- Comité exécutif d'Ingénieurs Canada
- Conseils/comités d'examineurs/comités d'évaluation de la formation universitaire des organismes de réglementation du génie
- Groupe national des responsables de l'admission (GNRA)

En raison de la diversité des structures de chacun des groupes de parties prenantes, on a demandé à la personne-ressource de chaque organisme de transmettre les noms des personnes invitées à participer à une rencontre de consultation.

2.4. Questions clés posées à chaque partie prenante

On a demandé à chaque partie prenante de répondre aux questions suivantes :

1. La définition de l'« unité d'apprentissage » offre-t-elle suffisamment de souplesse pour mesurer le contenu des programmes qui ne correspond pas à des heures de contact réel entre l'étudiant et les membres du corps professoral?
2. La définition de l'« unité d'apprentissage » compromet-elle la qualité du diplôme d'ingénieur?
3. Les recommandations influencent-elles votre degré de confiance dans le processus d'agrément en place?
4. L'unité d'apprentissage de 2,5 heures de temps d'apprentissage est-elle adaptée?
5. Si nous mettions en œuvre ces recommandations aujourd'hui, quelles seraient les conséquences indésirables? C'est-à-dire qu'est-ce qui pourrait éventuellement poser problème?

3. Résultats

3.1. Parties prenantes qui ont fourni une rétroaction

Le tableau 1 présente les parties prenantes qui ont fourni une rétroaction, la méthode de rétroaction utilisée et la date à laquelle cette rétroaction a été reçue.

Tableau 1: Liste des parties prenantes qui ont fourni une rétroaction

Partie prenante	Méthode de rétroaction	Date de réception
Organismes de l'extérieur		
Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG)	Par écrit (notes de réunion)	8 mai 2018
Groupe national des responsables de l'admission (GNRA)	Par écrit	13 juin 2018
Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées (CCDISA)	Par écrit	7 juin 2018
Comités d'Ingénieurs Canada		
BCAPG	Par écrit (procès-verbal de réunion)	3 juin 2018
BCCAG	Par écrit	30 mai 2018
Comité exécutif	Par écrit (notes de réunion)	19 avril 2018
Groupe d'anciens présidents du BCAPG	Par écrit	22 mai 2018
Organismes de réglementation*		
Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick	Par écrit (notes de réunion)	6 juin 2018
Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta	Par écrit	30 mai 2018
Établissements d'enseignement supérieur		
Université McGill	Par écrit	12 juin 2018
Université Queen's	Par écrit	13 avril 2018
Université de l'Alberta	Par écrit	30 mai 2018
Université York	Par écrit	12 mai 2018
Personnes		
Carol Jaeger, doyenne associée, Affaires universitaires, Faculté des sciences appliquées, UBC	Par écrit	12 mai 2018

* Les organismes suivants ont indiqué que leur rétroaction était intégrée dans la réponse du GNRA :

- Engineers and Geoscientists BC
- Engineers Geoscientists Manitoba
- Engineers Nova Scotia
- Engineers PEI
- Ordre des ingénieurs du Québec

3.2. Thèmes des commentaires

Les commentaires des parties prenantes de l'agrément reçus dans le cadre du processus de consultation ont été relativement uniformes parmi les répondants. Après analyse, le Groupe de travail a déterminé quatre thèmes principaux :

1. Les parties prenantes prévoient que l'unité d'apprentissage telle que décrite peut être suffisamment souple pour mesurer le contenu d'un programme qui n'implique pas de temps de contact réel entre l'étudiant et le corps professoral.
2. Les parties prenantes soutiennent en général la réalisation du projet de vérification des unités d'apprentissage.
3. Plusieurs parties prenantes ont exprimé des réserves quant à la vérifiabilité de l'unité d'apprentissage telle que définie dans les recommandations du Groupe de travail.
4. Plusieurs parties prenantes ont fait part de leurs réserves quant à la mise en place trop rapide de changements approuvés. Des parties prenantes ont recommandé l'établissement d'un nombre maximum de cours auxquels l'unité d'apprentissage pourrait s'appliquer (certaines ont suggéré 10 %).

Les parties prenantes de l'agrément ont aussi fait des commentaires sur le système d'agrément du BCAPG, mais pas directement sur le mandat du Groupe de travail sur les UA. Les auteurs ont pris la liberté de réviser et de résumer ces commentaires qui pourront servir aux initiatives à venir du BCAPG. Le Groupe de travail espère que les questions évoquées seront prises en compte par les parties concernées.

1. Plusieurs parties prenantes ont exprimé leur préoccupation relative à la charge de travail des étudiants d'un programme en génie agréé par le BCAPG. Des parties prenantes ont fait un lien entre la charge de travail et le bien-être mental des étudiants de programmes en génie agréés par le BCAPG.
2. Le BCAPG devrait revalider le nombre minimal d'unités d'agrément (1 950) tel que requis par le critère 3.4.6. Cette initiative est examinée par le Comité des politiques et procédures du BCAPG.
3. La question générale du caractère restrictif des exigences universitaires relatives à l'obtention du permis du point de vue des UA mentionnées a été soulevée.

4. Prochaines étapes

4.1. Recommandation au BCAPG

Un certain nombre de parties prenantes soutiennent la recommandation sur les unités d'apprentissage alors que d'autres n'y voient pas d'objection. Il semble que les unités d'apprentissage aborderaient certains des problèmes exprimés sur la limite des méthodes actuelles de mesure des programmes. Le groupe de travail sur les UA recommande par conséquent de poursuivre les recherches sous la forme d'un exercice pilote. Celui-ci consisterait à déterminer s'il serait possible d'utiliser l'unité d'apprentissage dans des situations du monde réel et de mener des comparaisons entre les méthodes de mesure des programmes utilisant l'unité d'apprentissage, l'unité d'agrément existante et le facteur k. L'exercice pilote aidera aussi à aborder certaines réserves exprimées par des parties prenantes. Le Groupe de travail sur les UA définira les objectifs et les méthodes de l'exercice pilote. On demandera à des établissements de tout le pays de lancer un appel officiel à bénévoles.

Des définitions du crédit universitaire fondées sur le temps d'apprentissage de l'étudiant existent dans d'autres pays et établissements. Le Groupe de travail mènera un examen environnemental plus

approfondi pour mieux comprendre comment d'autres instances ont mis en place cette mesure du contenu du programme. Plus précisément, l'examen des approches en cours dans d'autres pays pourrait aborder certaines réserves exprimées par les parties prenantes quant à la vérifiabilité de l'unité d'apprentissage.

5. Définitions

Unité d'agrément (UA) : Pour toute activité menant à des crédits et pour laquelle le nombre d'heures connexes correspond au temps de contact réel entre l'étudiant et les membres du corps professoral, ou leurs suppléants désignés, chargés de donner le programme, les unités d'agrément (UA) sont définies comme suit (sur une base horaire) :

- Une heure d'enseignement (correspondant à 50 minutes d'activité) = 1 UA
- une heure de laboratoire ou de travail dirigé = 0,5 UA

Cette définition s'applique à la plupart des cours magistraux et des périodes de laboratoire ou de travail dirigé. Les cours d'une durée autre que 50 minutes sont considérés au prorata de cette durée. Pour évaluer le temps affecté afin de déterminer les UA des diverses composantes du programme d'études, l'on devrait utiliser le temps d'enseignement réel, à l'exclusion des périodes consacrées aux examens finals.³

Programme de génie agréé : Un programme de génie agréé correspond à des études en génie menant à un baccalauréat qui respecte les exigences relatives à l'obtention d'un permis d'exercice de la profession d'ingénieur au Canada.

Cours mixtes : Combinaisons de prestations de cours traditionnelles et en ligne.

Conseil d'Ingénieurs Canada : Désigne le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada.

BCAPG : Le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie ou simplement le Bureau d'agrément. En pratique, ce « bureau » est l'un des comités du conseil d'Ingénieurs Canada.

Classe inversée : Méthode pédagogique qui combine la mise à disposition des documents de cours hors de la salle de classe (en général en ligne) et l'intervention de l'enseignant qui a alors un rôle de mentor ou de coach et qui exploite ces documents en classe en présence des étudiants.

Établissement d'enseignement supérieur : Un établissement postsecondaire qui propose des programmes d'enseignement aux diplômés de secondaire.

Facteur K : Une des façons de déterminer une mesure équivalente en unités d'agrément consiste à effectuer un calcul basé sur la proportionnalité. Cette méthode repose sur l'utilisation d'une unité de crédit universitaire définie par l'établissement pour mesurer le contenu du programme d'études. Plus précisément, un facteur, K, est défini comme la somme des UA pour tous les cours obligatoires du tronc commun et du programme pour lesquels le calcul a été effectué sur une base horaire, divisée par la somme des unités définies par l'établissement pour les mêmes cours.

Ainsi, pour chaque cours dont le contenu n'est pas mesurable sur une base horaire, l'on obtient le nombre d'unités d'agrément en multipliant par K les unités définies par l'établissement pour cette activité⁴

$$K = \frac{\sum \text{UA pour tous les cours obligatoires du tronc commun et du programme pour lesquels le calcul a été fait sur une base horaire}}{\sum \text{unités définies par l'établissement pour les mêmes cours}}$$

³ Normes et procédures d'agrément 2017, p. 18 <https://engineerscanada.ca/sites/default/files/accreditation-criteria-procedures-2017.pdf>

⁴ Normes et procédures d'agrément 2017, p. 19 <https://engineerscanada.ca/sites/default/files/accreditation-criteria-procedures-2017.pdf>

Attributions : La gamme de fonctions du comité ou du groupe de travail approuvée par le BCAPG.

Cours en ligne : Cours dans le cadre desquels l'interaction avec l'étudiant se fait par Internet. Les méthodes de prestation de cours en ligne incluent en général des lectures sur le Web, des présentations multimédias et des cours en vidéo. L'interaction avec l'enseignant peut se faire par courriel, par salon de clavardage, etc. Le cours est structuré de sorte qu'un étudiant n'a pas besoin d'être présent physiquement dans l'établissement.

Organismes de réglementation : Les organismes provinciaux et territoriaux qui sont établis en vertu de la loi dont la mission est de réglementer l'exercice de la profession d'ingénieur sur leur territoire respectif et qui sont les membres d'Ingénieurs Canada, conformément aux statuts de prorogation.

Groupe de travail : Dans le cadre de ce rapport, un groupe de travail est un sous-comité chargé d'une mission particulière sur une période donnée. Un groupe de travail peut inclure des membres qui ne font pas partie du comité ou du conseil qui l'a créé.

Plan de travail : Décrit brièvement les tâches précises que le comité ou le groupe de travail doit réaliser au cours de l'année et les livrables attendus une fois les tâches effectuées. Les plans de travail doivent être établis chaque année et être soumis au BCAPG aux fins d'approbation.

6. Annexes

Annexe A : Invitation à participer à la consultation (modèle)

[envoyer par courriel de accreditation@engineerscanada.ca]

DATE

NOM

TITRE

ORGANISME

VILLE, PROVINCE, CODE POSTAL

Objet : Consultation sur les recommandations du Groupe de travail sur les UA d'Ingénieurs Canada

[Monsieur, Madame]

Dans le cadre de sa réunion du 28 février 2018, le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada a chargé le Bureau d'agrément de mener une consultation auprès des parties prenantes au sujet des recommandations du Groupe de travail sur les unités d'agrément (UA) portant sur les méthodes de mesure des programmes d'étude. **Nous invitons NOM DE L'ORGANISME, en sa qualité de partie prenante du système d'agrément, à formuler des commentaires sur les recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail sur les UA (ci-joint).** La consultation se tiendra du 21 mars au 3 juin 2018.

Participants recherchés

En raison de la diversité des structures de chacun des organismes de réglementation provinciaux, nous vous demandons de soumettre le nom des personnes avec qui nous pourrions communiquer pour fixer une séance d'une heure qui prendra la forme d'un webinaire. Le Groupe de travail sur les UA a dressé une liste de participants potentiels au processus — conseils des organismes de réglementation du génie, comités d'examineurs ou comités d'évaluation de la formation universitaire —, mais il y a peut-être d'autres personnes au sein de votre organisme qui devraient être conviées.

Veillez répondre au présent courriel en indiquant le nom, le titre et l'adresse courriel de la ou des personnes qui seraient les mieux placées pour prendre part à cette séance. Nous vous remercions de transférer ce courriel à ces personnes, car il contient des directives et des renseignements importants.

Façon de participer

1. Présentation du processus de consultation – webinaire

Toute personne intéressée de votre organisme est invitée à assister à l'un de nos webinaires. Après avoir cliqué sur l'une des options ci-dessous, les participants recevront les instructions pour s'inscrire :

- Le 5 avril 2018, de 13 h à 14 h, HE (en anglais).
- Le 16 avril 2018, de 13 h à 14 h, HE (en français).

Dans le webinaire de présentation, nous passerons en revue le processus de rédaction du rapport, les recommandations contenues dans celui-ci et les modalités de consultation de chaque groupe de parties prenantes. Si vous n'êtes pas en mesure d'assister au webinaire en direct, vous en trouverez un enregistrement dans le [site Web d'Ingénieurs Canada](#).

2. Webinaire avec les représentants des organismes

Nous communiquerons avec les personnes que vous avez nommées pour fixer une séance d'une heure en vue de recueillir leurs commentaires sur les recommandations du Groupe de travail sur les UA. Cette séance prendra la forme d'un webinaire.

3. Soumission des commentaires écrits

Les parties prenantes sont invitées à participer à la consultation d'une des façons indiquées ci-dessus. Elles sont également conviées à soumettre une réponse écrite officielle à accreditation@engineerscanada.ca ou au :

Groupe de travail sur les unités d'agrément
a/s de Mya Warken
Ingénieurs Canada
300-55, rue Metcalfe
Ottawa, ON K1P 6L5

Les réponses écrites doivent nous parvenir au plus tard le **30 mai 2018**.

Utilisation de vos commentaires

Après chaque rencontre, nous effectuerons une récapitulation de vos commentaires et nous la ferons parvenir à votre principale personne-ressource pour validation. Tous les commentaires de toutes les parties prenantes seront colligés et présentés au Groupe de travail sur les UA, au Bureau d'agrément et au conseil d'administration d'Ingénieurs Canada. Une synthèse de tous les commentaires reçus sera envoyée aux parties prenantes et affichée dans le site d'Ingénieurs Canada.

Contexte

Depuis plus de 50 ans, l'agrément des programmes d'étude en génie a permis d'assurer le maintien de normes élevées de formation. Les diplômés des programmes agréés satisfont aux exigences scolaires d'obtention d'un permis d'exercice. Depuis 1996, le contenu des programmes d'étude est mesuré en unité d'agrément (UA); il s'agit d'une mesure du niveau d'activité entre l'étudiant et l'instructeur.

Certaines parties prenantes nous ont confié que les mécanismes actuels de mesure des programmes d'étude ne convenaient pas toujours aux méthodes d'enseignement non traditionnelles et risquaient de freiner l'innovation en matière de conception pédagogique.

À la suite de ces commentaires, le Groupe de travail sur les UA a été mis sur pied pour mener un examen et faire rapport de ses observations au Bureau d'agrément et au conseil d'administration d'Ingénieurs Canada.

Au nom du Groupe de travail sur les UA, du Bureau d'agrément et d'Ingénieurs Canada, je vous remercie de considérer cette invitation. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi (lynn.villeneuve@engineerscanada.ca ou 1 877 408-9273, poste 226) ou avec Mya Warken (mya.warken@engineerscanada.ca ou 1 877 408-9273, poste 206).

Veillez recevoir mes meilleures salutations.

Lynn Villeneuve, LLB, FEC (Hon.)
Chef de pratique, Agrément

